



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
10 août 2011  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2011**

6-9 septembre 2011, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières, budgétaires et administratives**

**Examen annuel de la situation financière pour 2010**

**Rapport de l'Administratrice**

*Résumé*

On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD à la fin de 2010. Les recettes totales (contributions, intérêts créditeurs et recettes diverses) ont progressé de 3 % pour s'établir à 5,95 milliards de dollars, contre 5,79 milliards de dollars en 2009. Le montant total des contributions a augmenté de 3 %, passant de 5,34 milliards de dollars en 2009 à 5,49 milliards en 2010. Le montant total des dépenses a augmenté notablement, passant de 5,53 milliards de dollars en 2009 à 5,99 milliards de dollars en 2010, soit une progression de 8 %.

Le montant des contributions aux ressources ordinaires (de base) a diminué de 5 % par rapport à 2009, passant de 1,01 milliard de dollars à 967 millions de dollars. Ce recul a contraint le PNUD à réduire en conséquence les dépenses qu'il avait prévu d'imputer sur les ressources de base afin d'éviter de dégarnir la réserve opérationnelle. Il a donc opéré une coupe de 8 % et les dépenses engagées en 2010 se sont élevées à 1,08 milliard de dollars, contre 1,17 milliard en 2009.

Les contributions versées au titre des ressources autres que celles de base ont progressé de 4 %, passant de 4,13 milliards de dollars en 2009 à 4,31 milliards de dollars en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par les programmes menés dans les pays en situation particulière. Les contributions versées au titre de ces programmes ont augmenté de 44 % pour s'établir à 1,66 milliard de dollars, contre 1,15 milliard de dollars en 2009. Parmi les ressources autres que les ressources de base, celles provenant de donateurs bilatéraux ont augmenté de 13 %, passant de 1,56 milliard en 2009 à 1,76 milliard en 2010. Les partenaires multilatéraux ont également augmenté leurs contributions de 12 %, celles-ci s'élevant à 1,74 milliard de dollars contre 1,55 milliard en 2009. Les ressources locales, fournies par les pays de programme, ont baissé de 4 %, passant de



720 millions de dollars en 2009 à 690 millions en 2010. Le montant des dépenses financées au moyen des autres ressources s'est élevé à 4,67 milliards de dollars en 2009, soit une augmentation de 12 % par rapport au montant décaissé en 2009 (4,18 milliards de dollars).

Les autres ressources, ou ressources réservées à des fins particulières, sont un complément important des ressources ordinaires, ou ressources non réservées, du Programme. En 2010, le PNUD était financé à hauteur de 78 % par des ressources préaffectées et à hauteur de 18 % par des ressources non réservées, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) lui apportant les 4 % restants. L'aptitude du PNUD à s'acquitter de son mandat multilatéral et à fournir un appui efficace au renforcement des capacités est fonction du niveau de ses ressources de base. Celles-ci permettent au PNUD d'être un organisme axé sur l'avenir, capable de s'adapter et privilégiant des méthodes de gestion et de programmation intégrées orientées vers l'efficacité et vers des résultats durables.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies à l'échelon des pays et continue de jouer un rôle crucial en ce qui concerne la recherche de la cohérence sur le plan du développement. Le montant des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et à l'appui aux autres organismes des Nations Unies a représenté au total 1,15 milliard de dollars en 2010, contre 1,78 milliard de dollars en 2009. Cette diminution s'explique principalement par un recul des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux programmes communs, qui sont passées de 1,25 milliard de dollars en 2009 à 610 millions en 2010, recul qui tient essentiellement à une diminution des contributions aux trois principaux fonds multidonateurs. Le PNUD a alloué l'intégralité des ressources de deux de ces fonds et mettra fin aux activités qu'ils financent dans les années qui viennent.

Le présent rapport comporte des données concernant UNIFEM pour l'ensemble de 2010, sachant que ce fonds a été fusionné dans l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) le 2 juillet 2010. Étant donné que dans sa résolution 64/289, par laquelle elle a créé ONU-Femmes, l'Assemblée générale a décidé que l'Entité deviendrait opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le présent rapport est le dernier qui fera le point de la situation concernant UNIFEM.

#### *Éléments d'une décision*

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note des documents DP/2011/33 et DP/2011/33/Add.1; b) prendre note de la poursuite de la diminution des ressources ordinaires, qui sont pourtant indispensables si l'on veut que le PNUD puisse s'acquitter de son mandat, préserver son caractère multilatéral, impartial et universel et disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre; c) inviter l'ensemble des États Membres à aider le PNUD à atteindre les objectifs concernant les ressources et à s'engager dans les meilleurs délais à verser leurs contributions au titre des ressources ordinaires pour 2011 et au-delà, si possible dans le cadre d'annonces de contributions pluriannuelles; d) prendre acte de l'importance que revêt la prévisibilité des ressources, puisqu'il est essentiel que les contributions soient versées en temps voulu pour éviter les problèmes de liquidités.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	4
II. Aperçu général .....	4
III. Ressources ordinaires .....	8
A. Recettes .....	9
B. Dépenses .....	10
C. Solde des ressources inutilisées .....	12
IV. Autres ressources .....	13
A. Recettes .....	13
B. Dépenses .....	18
C. Règles de recouvrement des coûts .....	20
D. Solde inutilisé des autres ressources .....	21
E. Divers .....	22
V. Réforme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies .....	24
A. Fonction d'administrateur délégué .....	24
B. Appui à d'autres organismes des Nations Unies .....	25
C. Coordination des activités de développement des Nations Unies .....	25
D. Mesures de sécurité prescrites par l'ONU .....	25
VI. Mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) .....	25
VII. Fonds administrés par le PNUD .....	27
A. Fonds d'équipement des Nations Unies .....	27
B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme .....	27
 Annexe	
I. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD .....	29
A. État des recettes et des dépenses de 2010 et chiffres correspondants de 2009 .....	29
B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2010, et chiffres correspondants de 2009 .....	31

## I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du PNUD à la fin de 2010 et établit une comparaison avec les chiffres de 2009 chaque fois que possible. On y trouvera une analyse globale des activités du PNUD, suivie d'analyses de l'état des ressources ordinaires ou ressources de base, des ressources autres que les ressources de base, notamment les ressources afférentes au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), des fonds créés par l'Assemblée générale, en particulier le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), ainsi que d'autres activités. Le présent rapport comporte des données concernant UNIFEM pour l'ensemble de 2010, sachant que ce fonds a été fusionné dans l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) le 2 juillet 2010. Étant donné que dans sa résolution 64/289 par laquelle elle a créé ONU-Femmes, l'Assemblée générale a décidé que l'Entité deviendrait opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le présent rapport est le dernier qui fera le point de la situation concernant UNIFEM. Les principales données globales sont présentées à l'annexe I, tandis que l'annexe II définit certains termes utilisés tout au long du document. On trouvera par ailleurs dans le tableau 1 de l'additif au présent rapport (DP/2011/33/Add.1) un récapitulatif de toutes les activités menées par le Programme. Les pourcentages indiqués dans le corps du rapport s'appuient sur des données fournies dans les annexes.

2. Conformément à la recommandation formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2009/22, les dépenses sont présentées pour la première fois selon quatre grandes catégories : a) développement; b) gestion; c) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces quatre catégories sont décrites dans le cadre des dépenses globales.

## II. Aperçu général

3. Globalement, le PNUD a enregistré une progression de ses recettes totales en 2010, augmentation certes légère, mais néanmoins notable, tandis que les dépenses continuaient à augmenter. Les activités du PNUD ont été financées à hauteur de 18 % par les ressources de base et à hauteur de 78 % par les autres ressources, UNIFEM et le FENU fournissant les 4 % restants.

4. Les recettes totales comprennent les contributions, les intérêts créditeurs et les recettes accessoires. Le montant total des recettes est passé à 5,95 milliards de dollars, contre 5,79 milliards en 2009, soit une progression de 3 %. Le montant total des contributions a augmenté de 3 %, passant de 5,34 milliards de dollars à 5,49 milliards de dollars; les intérêts créditeurs ont atteint 120 millions de dollars, contre 100 millions en 2009, et les recettes accessoires sont passées à 360 millions, contre 350 millions en 2009.

5. Les contributions aux ressources de base ont baissé de 5 % pour atteindre 967 millions de dollars, alors qu'en 2009, elles se chiffraient à 1,01 milliard et qu'elles auraient dû atteindre 1,4 milliard en 2010 selon les objectifs fixés dans le cadre intégré des ressources financières du plan stratégique, approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2007/32.

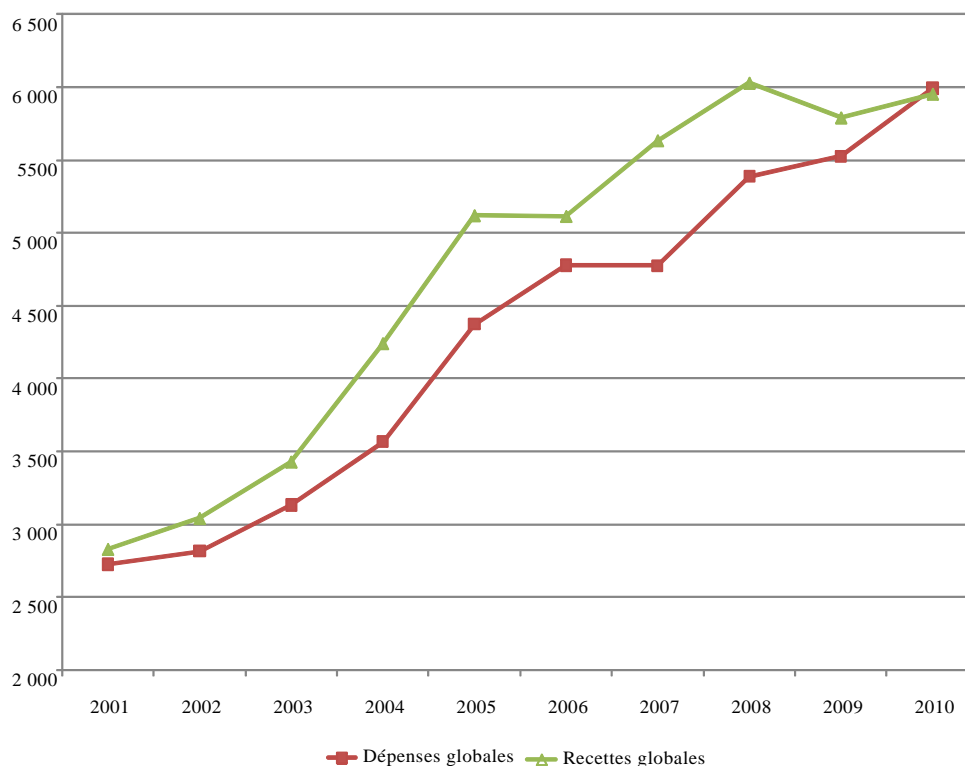
6. Les contributions aux ressources autres que celles de base se sont élevées au total à 4,31 milliards de dollars en 2010, soit 4 % de plus que le montant atteint en 2009 (4,13 milliards). Cette augmentation s'explique principalement par les programmes menés dans des pays en situation particulière. Les contributions versées au titre de ces programmes ont progressé de 44 % pour atteindre 1,66 milliard de dollars, contre 1,15 milliard en 2009. Le montant des contributions bilatérales s'est chiffré à 1,76 milliard de dollars en 2010, soit une progression de 13 % par rapport à 2009 (1,56 milliard), les contributions versées au titre de programmes menés dans des pays en situation particulière passant de 633 millions de dollars en 2009 à 1 milliard de dollars. Le montant des contributions multilatérales a atteint 1,74 milliard de dollars, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2009 (1,55 milliard de dollars), les contributions versées au titre de programmes menés dans des pays en situation particulière passant de 495 millions de dollars en 2009 à 614 millions en 2010. Les ressources locales, confiées par les pays de programme et d'autres partenaires locaux au PNUD, qui se charge de les répartir à l'appui de leur développement, ont atteint 690 millions de dollars, montant en recul de 4 % par rapport à 2009 (720 millions de dollars).

7. Les ressources autres que celles de base sont allouées à des programmes et activités spécifiques et constituent un complément important des ressources ordinaires du Programme. Les ressources ordinaires équivalent désormais à 22 % des autres ressources, contre 25 % en 2009. Pour s'acquitter de son mandat et préserver son caractère multilatéral, impartial et universel, le PNUD doit disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre qui lui permette d'appuyer des méthodes de gestion stratégiques, souples et axées sur l'efficacité et un développement durables.

8. Le montant total des dépenses a continué à augmenter, progressant de 8 % pour atteindre 5,99 milliards de dollars en 2010 contre 5,53 milliards en 2009. Les dépenses se sont réparties comme suit : 4,94 milliards de dollars (82 %) ont été consacrés aux activités de développement, 518 millions (9 %) aux activités de gestion, 125 millions (2 %) aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies, 220 millions (4 %) aux activités entreprises à des fins spéciales et 190 millions (3 %) à des activités n'entrant dans aucune des quatre grandes catégories de dépenses. La figure 1 présente la tendance suivie par les recettes et les dépenses globales.

Figure 1  
**Évolution des recettes et des dépenses globales entre 2001 et 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



9. Le solde global des ressources inutilisées s'établissait, à la fin de 2010, à 5,03 milliards de dollars (5,19 milliards en 2009), répartis comme suit : 283 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, 4,49 milliards de dollars au titre des autres ressources, 53 millions de dollars au titre du FENU et 206 millions de dollars au titre d'UNIFEM. Les activités financées au moyen des ressources autres que les ressources ordinaires ne pouvant être mises en œuvre que si l'intégralité des fonds nécessaires est disponible, ces fonds sont donc strictement réservés aux activités pour lesquelles ils ont été versés et les soldes ne peuvent pas servir au financement d'autres projets. Un montant total de 1,78 milliard de dollars (41 %) a été versé au dernier trimestre de 2010 et servira donc à financer les activités des prochaines années. Le solde des ressources ordinaires inutilisées a continué de baisser et a été ramené de 354 millions de dollars en 2009 à 283 millions en 2010. À l'heure actuelle, la plus grande partie des ressources non utilisées ont été programmées pour financer les activités des prochaines années.

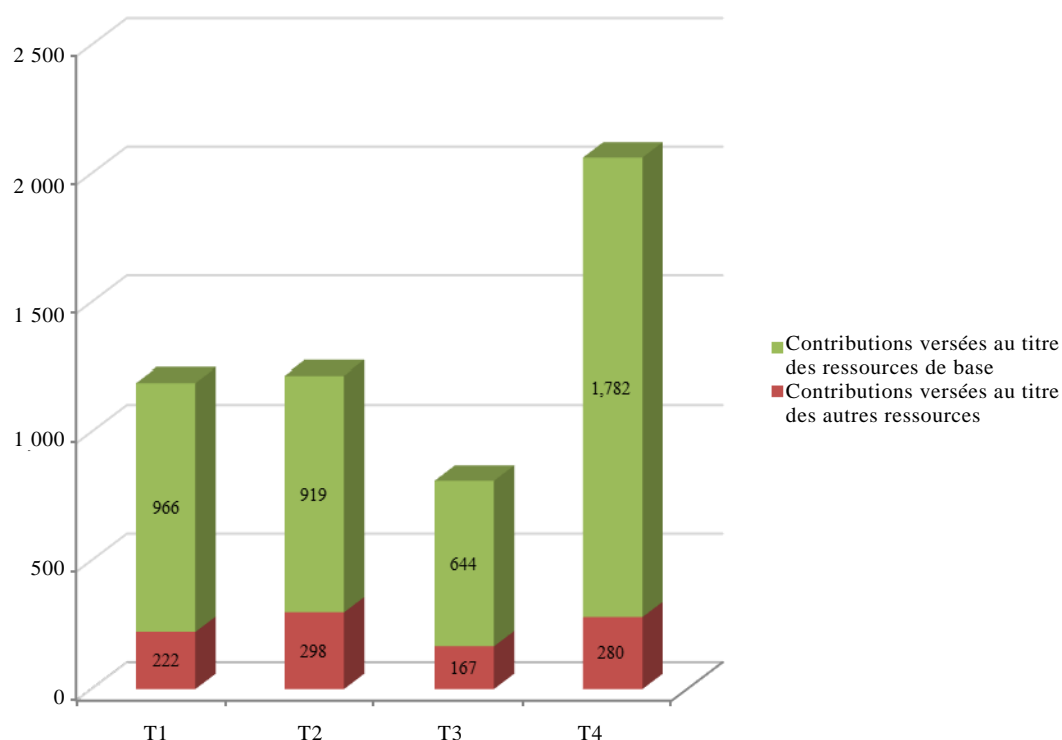
10. Comme l'illustre la figure 2, la majeure partie des fonds ont été reçus au dernier trimestre de 2010. Combinée à la diminution des contributions versées au titre des ressources ordinaires, cette situation a entraîné une baisse des liquidités à la fin du troisième trimestre et le PNUD a agi rapidement afin de réduire les dépenses qu'il avait prévu d'imputer sur les ressources de base et de conserver le ratio de liquidités prescrit. La diminution des contributions s'explique principalement par la

réduction des contributions versées en dollars des États-Unis et dans d'autres monnaies et par les fluctuations de change contre lesquelles le PNUD s'était partiellement prémuni. À la fin de 2010, la situation de trésorerie du PNUD restait précaire et permettait de couvrir approximativement 3,1 mois de dépenses. Cette réserve est proche du seuil minimum de liquidités prescrit par le Conseil d'administration, lesquelles devraient représenter l'équivalent de trois à six mois de dépenses financées au moyen des ressources ordinaires. Le PNUD n'a pas puisé dans sa réserve opérationnelle en 2010. Toutefois, comme les autres ressources ne sont pas fongibles, il est crucial que les États Membres versent ponctuellement les contributions qu'ils ont annoncées au titre des ressources ordinaires pour que le PNUD puisse programmer ses activités efficacement et obtenir des résultats.

Figure 2

### Répartition trimestrielle des recettes versées au titre des ressources ordinaires et des autres ressources en 2010

(En millions de dollars des États-Unis)



11. Le PNUD reste attaché aux initiatives de réforme des Nations Unies et à l'optimisation du rôle de coordination qu'il joue à l'échelon des pays à l'appui des efforts nationaux de développement. Le montant des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale et aux programmes communs financés par plusieurs donateurs et administrés par le PNUD est passé de 1,78 milliard de dollars en 2009 à 1,15 milliard en 2010. Cette diminution s'explique principalement par un recul des contributions versées aux trois principaux fonds d'affectation spéciale

multidonateurs. Le PNUD a alloué l'intégralité des ressources de deux de ces fonds et mettra fin aux activités qu'ils financent dans les années qui viennent. Le montant de 1,15 milliard de dollars comprend 612 millions de dollars (1,25 milliard de dollars en 2009) destinés à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et à des programmes communs administrés par le PNUD, et 535 millions de dollars pour des services de gestion et des services opérationnels fournis par le PNUD. Par ailleurs, le Programme a alloué 125 millions de dollars aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies.

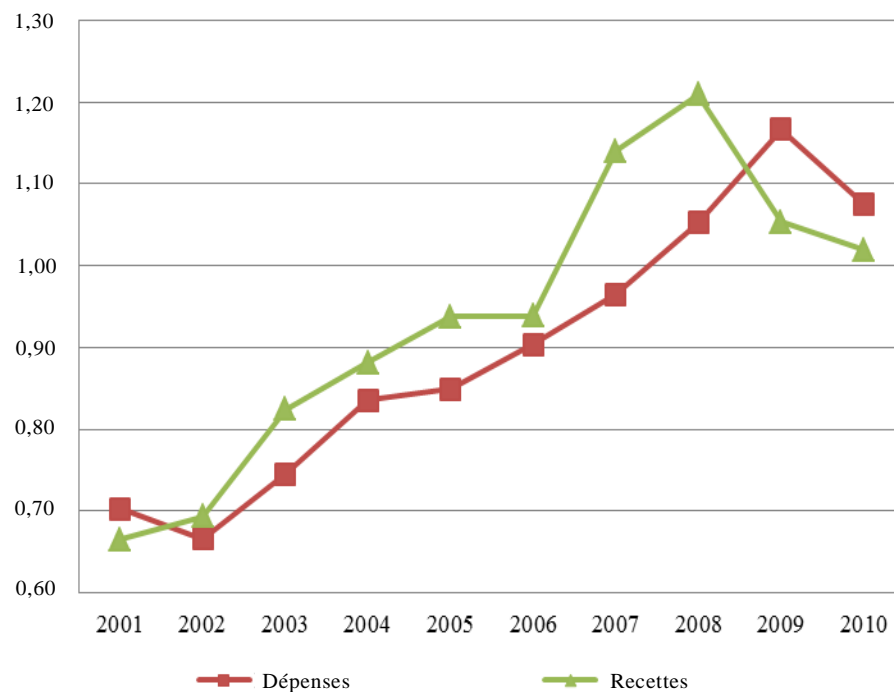
### III. Ressources ordinaires

12. En ce qui concerne les ressources ordinaires, les recettes totales – y compris les intérêts créditeurs et les recettes diverses – ont diminué de 3 % par rapport à 2009, passant de 1,05 milliard de dollars à 1,02 milliard. Bien que le montant total des dépenses ait diminué de 8 %, passant de 1,17 milliard de dollars à 1,08 milliard, il a été supérieur aux recettes (voir fig. 3 ci-après). En conséquence, le solde des ressources disponibles, non compris la réserve opérationnelle, a été ramené à 283 millions de dollars, contre 354 millions de dollars en 2009.

Figure 3

#### Évolution des recettes et des dépenses relevant des ressources ordinaires entre 2001 et 2010

(En milliards de dollars des États-Unis)





## A. Recettes

13. Les recettes totales procurées par les ressources ordinaires, y compris les intérêts créditeurs et les recettes diverses, sont passées de 1,05 milliard de dollars en 2009 à 1,02 milliard en 2010, soit une baisse de 3 %.

### *Contributions*

14. Les contributions versées au titre des ressources ordinaires ont régressé de 5 %, de 1,01 milliard de dollars en 2009 à 967 millions en 2010.

15. Comme l'indique le tableau 1 ci-après, les contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux donateurs ont diminué de 5 % en dollars, passant de 828 millions de dollars en 2009 à 786 millions. La plupart des donateurs bilatéraux ont maintenu le niveau de leurs contributions et certains l'ont relevé, dont l'Australie, la Belgique, la Finlande et la République de Corée. Sept pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont réduit les contributions qu'ils versaient en monnaie locale. Au total, 55 États Membres ont versé une contribution au titre des ressources de base en 2010, parmi lesquels l'Inde (5 millions de dollars), la République populaire de Chine (4 millions de dollars) et l'Arabie saoudite (2 millions de dollars) ont versé le même montant qu'en 2009. L'Afrique du Sud, le Bangladesh, l'Égypte, la Grèce, le Kazakhstan, le Maroc, la République démocratique populaire lao et la Turquie ont repris leurs versements en 2010.

Tableau 1

### **Contribution versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux pays donateurs, 2009-2010**

<i>Donateur</i>	<i>Contributions (monnaie locale)</i>			<i>Contributions (millions de dollars)</i>		
	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation (%)</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Variation (%)</i>
Pays-Bas	90	90	–	122	121	-1
Norvège	770	770	–	123	118	-4
États-Unis d'Amérique				103	99	-4
Suède	720	630	-13	91	88	-3
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	58	55	-5	93	85	-9
Japon*				74	73	-1
Danemark	320	320	–	55	58	5
Suisse	54	54	–	54	56	4
Canada	50	50	–	48	48	–
Espagne	45	30	-33	65	40	-38
<b>Total, 10 principaux donateurs</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>828</b>	<b>786</b>	<b>-5</b>
Autres donateurs	s.o.	s.o.	s.o.	186	181	-3
<b>Total des ressources</b>				<b>1 014</b>	<b>967</b>	<b>-5</b>

Source : Tableau 7, DP/2011/33/Add.1

\* Les contributions du Japon sont annoncées et versées en dollars des États-Unis.

*Intérêts créditeurs*

16. Les intérêts créditeurs produits en 2010 par les ressources ordinaires se sont établis à 14 millions de dollars, contre 10 millions en 2009. Comme l'année précédente, le PNUD a réussi à éviter dans ses placements toute perte de capital résultant des conditions toujours instables des marchés financiers.

*Recettes diverses*

17. Les recettes diverses, qui sont essentiellement constituées de recettes accessoires et de gains de change, se sont élevées à 48 millions de dollars en 2010, contre 38 millions en 2009. Cette augmentation s'explique en partie par la réévaluation de certaines devises et par les gains de change.

**B. Dépenses**

18. Conformément à la recommandation formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2009/22, les dépenses sont présentées pour la première fois selon quatre grandes catégories : a) développement; b) gestion; c) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces quatre catégories sont décrites dans le cadre des dépenses globales.

19. Le montant total des dépenses imputées sur les ressources ordinaires a diminué de 8 % pour s'établir à 1,08 milliard de dollars, contre 1,17 milliard en 2009.

*Dépenses engagées au titre du développement*

20. Les dépenses engagées au titre du développement, lesquelles englobent les dépenses afférentes aux programmes et celles relatives aux activités visant l'efficacité du développement, ont atteint 627 millions de dollars, dont 74,8 millions consacrés aux activités visant l'efficacité du développement. Quatre millions de dollars ont été consacrés au Programme d'assistance au peuple palestinien, contre 5 millions en 2009.

21. Un montant total de 108 millions de dollars (17 % des dépenses afférentes au développement) a été consacré aux pays qui font face à des situations particulières.

*Dépenses engagées au titre des activités de gestion et du budget d'appui biennal*

22. Le montant net des dépenses imputées sur le budget d'appui biennal a diminué de quelque 7 %, passant de 392 millions de dollars à 363 millions. Cela correspond à une exécution du budget type pendant la première année d'un exercice biennal, étant donné que les investissements autorisés par le Conseil d'administration sont échelonnés sur deux ans et que des mesures sont prises pour ne pas trop dépenser la première année. Des investissements ont été faits dans les domaines de la gestion (appui à la prévention des crises et aux activités de relèvement, gestion des connaissances, et appui opérationnel dans la région Afrique) et des activités visant l'efficacité du développement (renforcement des contributions de fond aux activités liées aux changements climatiques, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à la prévention des crises et au relèvement, et à la coopération

Sud-Sud); ils ont été accompagnés de réductions budgétaires dans d'autres domaines prévus dans le budget d'appui biennal de 2010-2011.

23. Il est rendu compte des dépenses imputées sur le budget d'appui biennal de l'exercice 2010-2011 selon les catégories approuvées par le Conseil d'administration dans sa décision 2009/22. Les dépenses se sont réparties comme suit : 62 % ont été consacrées aux activités de gestion, 12 % aux activités visant l'efficacité du développement, 21 % aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies et 5 % aux activités entreprises à des fins spéciales.

24. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs représentent pour le PNUD une importante source de recettes, qui l'aident à couvrir les dépenses de ses bureaux de pays. Ces contributions peuvent se faire en espèces ou sous forme de don en nature. En outre, elles reflètent la valeur que les gouvernements hôtes attachent à la présence des bureaux de pays du Programme.

25. La valeur des contributions en nature aux dépenses locales des bureaux extérieurs a augmenté modérément (11 millions de dollars) comparée à celle de 2009 (légèrement en dessous de 11 millions). Les contributions en espèces ont progressé d'environ un million de dollars (4 %) pour s'établir à 26 millions. L'Administratrice accueille favorablement les efforts faits par de nombreux pays de programme pour honorer les engagements qui sont les leurs. Toutefois, le PNUD se réserve la possibilité de prélever une partie du budget institutionnel afin de faire face aux défauts de paiement majeurs.

*Dépenses afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies*

26. Le montant net total des dépenses afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies a atteint 94 millions de dollars en 2010.

*Dépenses afférentes à des activités entreprises à des fins spéciales*

27. Le montant net des dépenses afférentes à des activités entreprises à des fins spéciales a atteint 43 millions de dollars. Par « activités entreprises à des fins spéciales » on entend des activités transversales classées en trois groupes : les activités prescrites par l'Assemblée générale, les opérations administrées par le PNUD, mais ne relevant pas directement de lui, et les dépenses d'équipement. Un montant de 25 millions de dollars a été consacré aux activités prescrites par l'Assemblée générale, à savoir la réforme du régime des engagements, les dispositifs de sécurité et l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), tandis que 18 millions ont été consacrés aux opérations administrées par le PNUD, mais ne relevant pas directement de lui (Programme des Volontaires des Nations Unies et FENU).

*Dépenses diverses*

28. Selon le nouveau système de classement des coûts, les dépenses diverses se sont élevées à 88 millions de dollars, dont 46 millions tenaient à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change. Dans le cadre de ses préparatifs au passage aux normes IPSAS, le PNUD a continué à examiner les soldes apparaissant

sur ses comptes depuis 15 ou 20 ans et a beaucoup progressé dans le nettoyage de ses données. Les travaux se poursuivent et de nouvelles vérifications faciliteront le recensement de catégories de dépenses qui n'ont peut-être plus de raison d'être.

29. Un actuaire-conseil indépendant a effectué une évaluation, au 31 décembre 2009, des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Comme l'indique son rapport, le montant estimatif cumulé de ces engagements s'élevait à 11 millions de dollars pour le FENU, 20 millions de dollars pour UNIFEM et 430 millions de dollars pour le PNUD, soit un montant total de 461 millions de dollars. Le montant total des engagements fait apparaître une diminution de 5 millions de dollars par rapport au montant estimatif de 466 millions de dollars figurant dans le rapport concernant l'évaluation actuarielle arrêtée au 31 décembre 2007. Pour le seul PNUD, la réserve constituée pour provisionner les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service s'élève à 429 millions de dollars et le montant non provisionné se chiffre à 34 millions de dollars, ce qui représente la différence entre le montant de la réserve qui a été constituée (429 millions) et le montant estimatif qu'aurait dû atteindre la réserve (463 millions) au 31 décembre 2010 selon le rapport susmentionné. La stratégie de financement arrêtée en 2001 par le PNUD vise à couvrir intégralement les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sur une période de 15 ans. Le FENU et UNIFEM financeront dans les années à venir leurs engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service.

30. Comme les années précédentes, le montant total des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service a été indiqué dans une note relative aux états financiers. Lorsque les normes IPSAS seront adoptées en 2012, ce montant figurera au passif du bilan.

### **C. Solde des ressources inutilisées**

31. Le solde inutilisé des ressources ordinaires à la fin de 2010, compte non tenu de la réserve opérationnelle, s'est beaucoup réduit, passant de 354 millions de dollars en 2009 à 283 millions. Cela représente une baisse de 6 % du montant total des ressources inutilisées, contre 7 % en 2009.

32. Des sommes non négligeables (280 millions de dollars, soit 29 % des contributions versées aux ressources ordinaires) ont été reçues au dernier trimestre de 2010, ce qui continue de fausser le solde des ressources inutilisées dont il est rendu compte en fin d'année. Par ailleurs, des sommes sont mises de côté afin de satisfaire à des obligations statutaires, par exemple afin de doter la réserve opérationnelle. Dans d'autres cas, des montants sont réservés au financement d'engagements futurs (par exemple les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service) comme l'exige la prudence en matière de gestion. D'autres montants sont réservés à des opérations de routine, telles que le règlement concernant les comptes créditeurs, les engagements non réglés et les transactions interfonds avec d'autres organismes des Nations Unies.

33. Une gestion prudente voudrait que le PNUD dispose, au titre des ressources ordinaires, de liquidités représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses, soit un montant se situant entre 269 millions et 538 millions de dollars, compte tenu des niveaux de dépenses actuels. La diminution des contributions versées aux ressources ordinaires et la modicité des contributions reçues pendant les trois

premiers trimestres de 2010 ont entraîné une baisse des liquidités à la fin du troisième trimestre. Le PNUD a donc dû réduire rapidement les dépenses qu'il avait prévu d'imputer sur les ressources de base afin de maintenir le ratio de liquidités prescrit. La diminution des contributions s'explique principalement par la réduction des contributions versées en dollars des États-Unis et dans d'autres monnaies et par les fluctuations de change contre lesquelles le PNUD s'était partiellement prémuni. À la fin de 2010, la situation de trésorerie du PNUD restait précaire et permettait de couvrir approximativement 3,1 mois de dépenses, contre environ 3 mois et demi à la fin de 2009.

34. Conformément à la décision 1999/9 du Conseil d'administration, la formule de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD a été modifiée sur la base des documents DP/1999/5/Rev.1 et DP/1999/CRP.9/Rev.1. Compte tenu des chiffres définitifs concernant les recettes et les dépenses pour 2010, la réserve opérationnelle, qui s'élève à 238 millions de dollars, sera ramenée au nouveau montant de 226 millions de dollars. La différence de 12 millions sera transférée aux ressources générales du PNUD.

#### **IV. Autres ressources**

35. Les autres ressources se composent de divers éléments : participation aux coûts, fonds d'affectation spéciale, services d'appui remboursables, programme des administrateurs auxiliaires et activités diverses telles que les contrats de services de gestion. Les services d'appui remboursables et les activités diverses figurent sous la rubrique « Autres » de la figure 4, ci-après.

##### **A. Recettes**

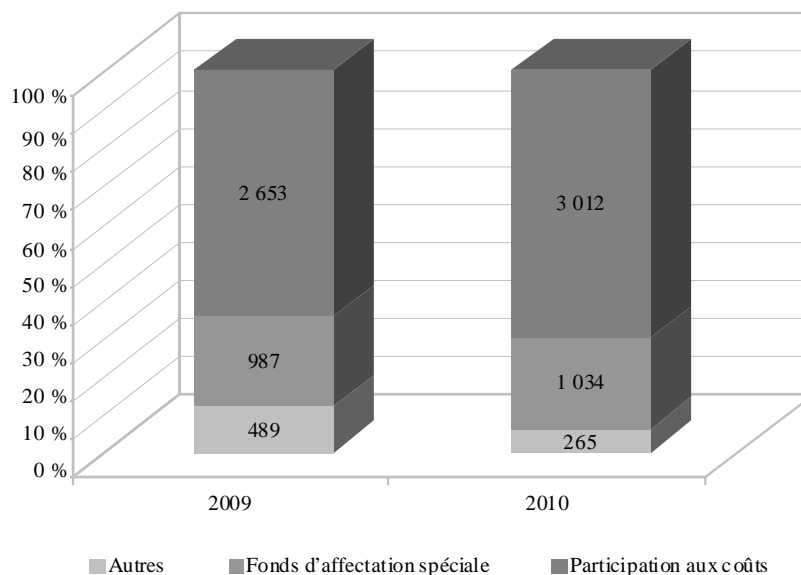
36. Le montant global des recettes enregistrées au titre des autres ressources a progressé de 193 millions de dollars (4 %), passant de 4,52 milliards de dollars en 2009 à 4,71 milliards en 2010.

##### *Contributions*

37. La figure 4 présente les contributions reçues au titre de la catégorie « autres ressources » par mécanisme de financement pour la période 2009-2010.

Figure 4  
**Contributions au titre des autres ressources par mécanisme de financement, 2009-2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



38. Les contributions reçues au titre de la catégorie « autres ressources » ont totalisé 4,31 milliards de dollars (en progression de 4 % par rapport au montant de 4,13 milliards enregistré en 2009). On trouvera au tableau 2 une comparaison des contributions reçues entre 2009 et 2010 par source de financement.

Tableau 2  
**Comparaison des contributions par source de financement, 2009-2010**

(En milliards de dollars des États-Unis)

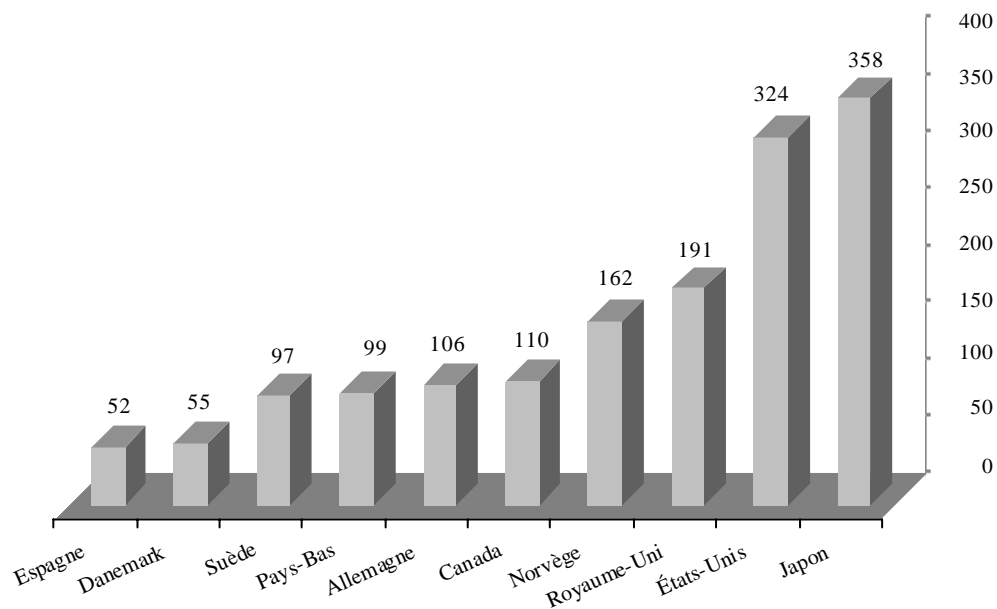
Sources de financement	Contributions		Évolution (pourcentage)
	2009	2010	
Donateurs bilatéraux	1,56	1,76	13
Sources multilatérales	1,55	1,74	12
Ressources locales	0,72	0,69	-4
Autres sources	0,30	0,12	-60
<b>Total</b>	<b>4,13</b>	<b>4,31</b>	<b>4</b>

#### *Donateurs bilatéraux*

39. Les contributions aux autres ressources versées par les donateurs bilatéraux se sont accrues de 13 %, passant de 1,56 milliard de dollars en 2009 à 1,76 milliard en 2010. La figure 5 présente les 10 principaux donateurs bilatéraux qui ont contribué aux autres ressources en 2010.

Figure 5  
**Contributions aux autres ressources versées par les 10 principaux donateurs bilatéraux, 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)

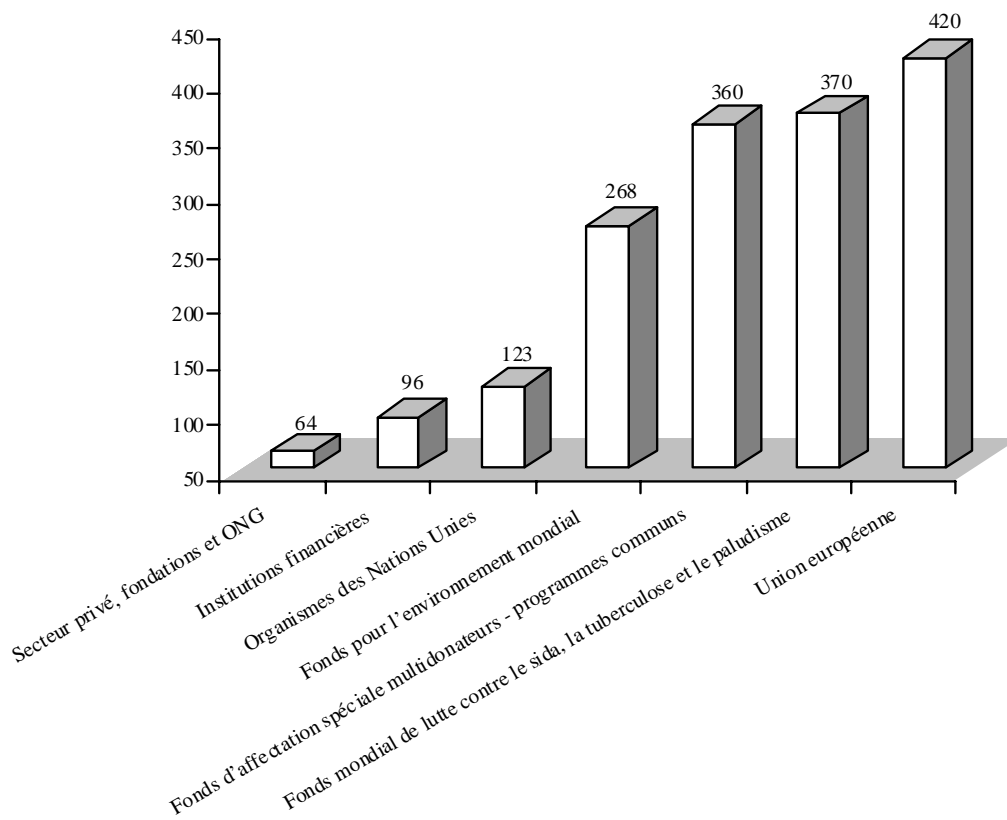


#### *Sources multilatérales*

40. Les autres ressources apportées au PNUD par des partenaires multilatéraux ont atteint un montant de 1,74 milliard de dollars, soit une augmentation de 12 % par rapport au montant de 1,55 milliard enregistré en 2009. La figure 6 présente les contributions versées en 2010 par les partenaires multilatéraux.

Figure 6  
**Contributions aux autres ressources versées par des partenaires multilatéraux, 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



#### *Ressources locales (gouvernements)*

41. Les ressources locales, contrats de services de gestion non compris, ont représenté 16 % du montant total des contributions perçues en 2010 au titre des autres ressources. Ces ressources ont diminué de 4 %, passant de 0,72 milliard de dollars en 2009 à 0,69 milliard en 2010, ce qui va au-delà du réajustement du portefeuille des ressources prévu par le plan stratégique. Cette baisse est partiellement imputable à la modification des priorités de programme, les bureaux abandonnant progressivement la prestation de services d'achat au profit de la fourniture de conseils stratégiques, en application du plan stratégique.

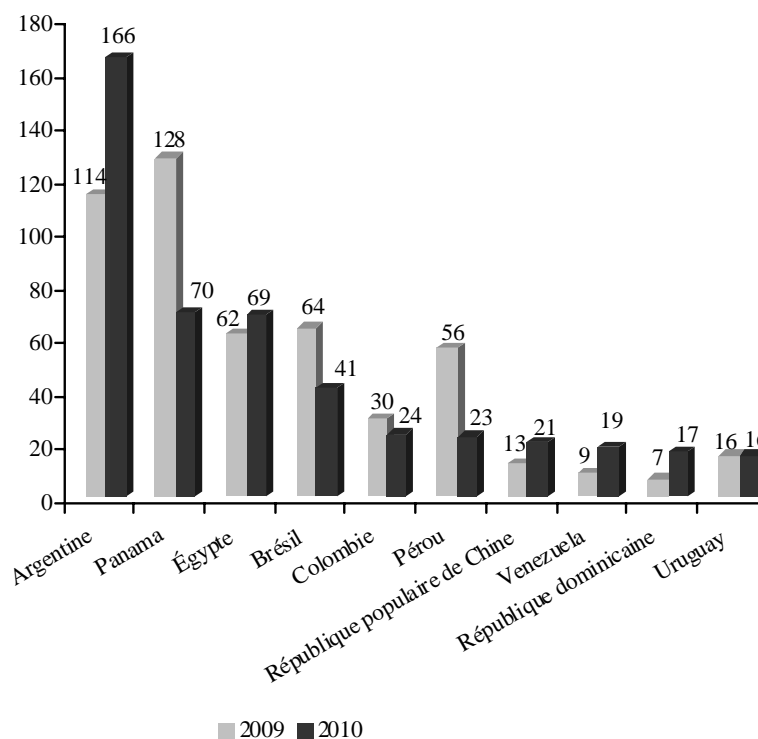
42. Les gouvernements de 10 pays de programme ont versé 67 % des contributions au titre des ressources locales (voir fig. 7). Parmi ces 10 pays, l'Argentine, l'Égypte, le Venezuela, la République dominicaine et la Chine ont accru leurs contributions, tandis que le Brésil, la Colombie, le Pérou, Panama et l'Uruguay les réduisaient. À mesure que le nombre d'États Membres versant des contributions s'accroît, la part des 10 principaux pays dans l'ensemble des ressources locales continue de décliner.



Elle est passée de 78 % en 2007 à 72 % en 2008, puis à 71 % en 2009 et à 67 % en 2010.

Figure 7  
**Contributions au titre des ressources locales (10 principaux pays),  
2009-2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



43. Les contributions reçues au titre des contrats de services de gestion ont diminué de 62 %, passant de 325 millions de dollars en 2009 à 122 millions en 2010. La répartition des recettes des contrats de services de gestion est présentée au tableau 12 du document DP/2011/33/Add.1

#### *Intérêts créditeurs*

44. Les intérêts créditeurs ont augmenté de 12 %, passant de 92 millions de dollars en 2009 à 104 millions en 2010.

#### *Recettes diverses*

45. Les recettes diverses se sont élevées à 297 millions de dollars, soit le même montant qu'en 2009. Elles sont en grande partie constituées par la rémunération des services d'appui, les remboursements au titre des services communs et des autres services d'appui, la contribution au titre des services de sécurité sur le terrain versée par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU et les recettes provenant d'autres sources de financement.

## B. Dépenses

46. Le total des dépenses imputées aux autres ressources s'est chiffré en 2010 à 4,67 milliards de dollars, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2009 (4,18 milliards de dollars).

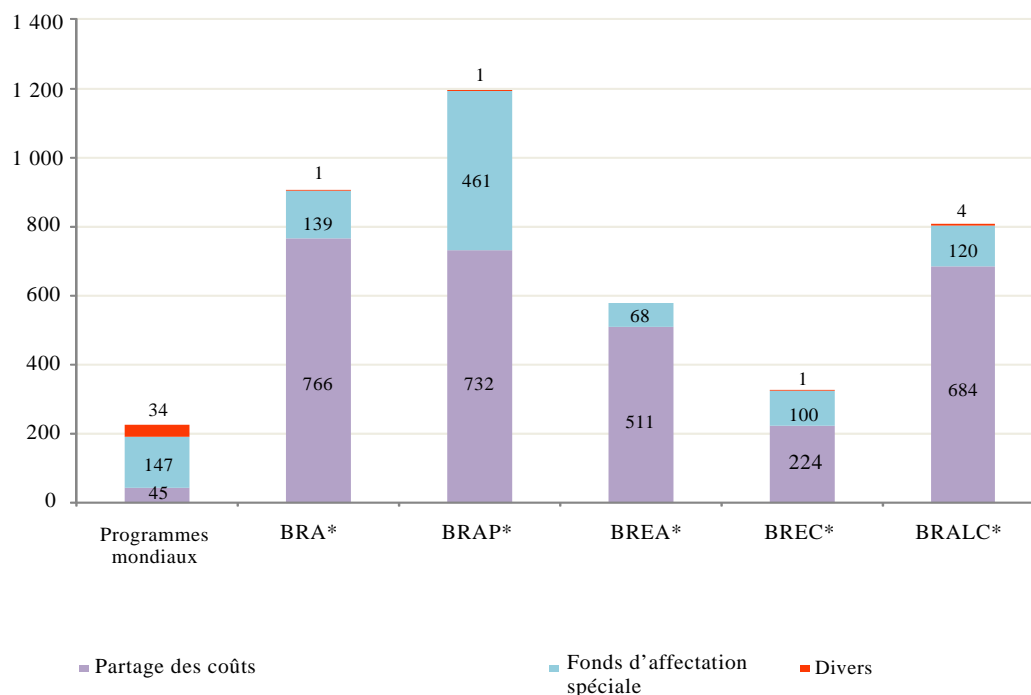
### *Dépenses de développement*

47. Les dépenses consacrées aux activités de développement ont totalisé 4,09 milliards de dollars, dont 73,7 millions de dollars pour les activités visant à l'efficacité du développement. La figure 8 illustre la répartition par région des dépenses de développement, y compris celles afférentes aux accords de services de gestion (programmes mondiaux-divers), mais non compris le coût du Programme d'assistance au peuple palestinien. Les dépenses de développement consacrées à ce dernier se sont chiffrées à 52,7 millions de dollars.

Figure 8

### **Répartition par région des dépenses de développement imputées aux autres ressources, 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



\* BRA : Bureau régional pour l'Afrique; BRAP : Bureau régional pour les îles Pacifiques; BREA : Bureau régional pour les États arabes; BREC : Bureau régional pour l'Europe orientale et la Communauté d'États indépendants; BRALC : Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

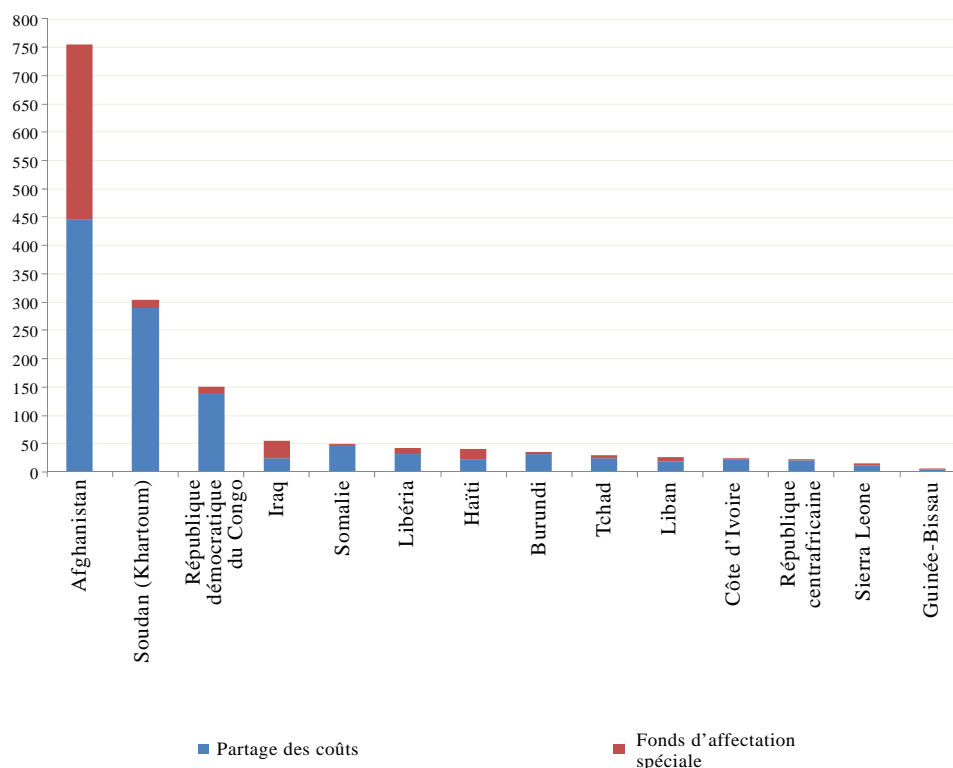
48. Les dépenses de développement (4,09 milliards de dollars) ont été consacrées à raison de 1,56 milliard de dollars (38 %) aux pays en situation de développement particulière. Comme l'indique la figure 9, la part la plus importante de ces dépenses

est allée à l'Afghanistan (755 millions de dollars, soit 18 % du total des dépenses de développement imputé aux autres ressources).

Figure 9

**Dépenses de développement imputées aux autres ressources :  
répartition des dépenses consacrées aux pays en situation  
de développement particulière, 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)



49. Les dépenses de développement consacrées aux pays en situation de développement particulière (1,6 milliard de dollars) ont été financées à raison de 958 millions de dollars (62 %) par des donateurs bilatéraux, de 179 millions de dollars (12 %) par l'Union européenne, de 136 millions de dollars (9 %) par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de 177 millions de dollars (11 %) par des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, et de 106 millions de dollars (6 %) par divers donateurs multilatéraux.

*Coordination des activités de développement des Nations Unies*

50. Les dépenses imputées aux autres ressources qui ont été consacrées à la coordination des activités de développement des Nations Unies ont totalisé 32 millions de dollars. Ces dépenses ont été financées par des partenaires bilatéraux.

*Dépenses de gestion*

51. Des dépenses afférentes aux activités de gestion se sont chiffrées en 2010 à 272 millions de dollars, dont 26 millions de dollars pour la gestion des fonds d'affectation spéciale et 246 millions de dollars au titre de services d'appui fournis à titre remboursable. Des dépenses afférentes à ces services (246 millions de dollars) ont été consacrées à hauteur de 220 millions de dollars à la gestion des programmes et projets.

*Dépenses consacrées à des activités entreprises à des fins spéciales*

52. Les dépenses consacrées en 2010 à des activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 177 millions de dollars, dont 52 millions de dollars pour le Programme des administrateurs auxiliaires, 80 millions de dollars pour le remboursement du coût de la rémunération des agents de sécurité affectés aux bureaux de pays par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU et 11 millions de dollars pour les services d'appui fournis à titre remboursable au Programme des Volontaires des Nations Unies. Le restant, soit 34 millions de dollars, comprend des dépenses diverses consacrées entre autres à alimenter le Fonds du Programme « Unis dans l'action », le Fonds pour la gestion du changement, le Fonds d'accélération du programme et le Fonds pour la coordination de la lutte contre la grippe aviaire et la grippe humaine.

*Dépenses diverses*

53. Les dépenses diverses (telles que définies dans la classification des coûts) se sont chiffrées en 2010 à 102 millions de dollars, dont 101 millions de dollars pour les services communs des bureaux de pays.

**C. Règles de recouvrement des coûts**

54. Conformément aux décisions 2004/30 et 2007/18 du Conseil d'administration, par lesquelles celui-ci a accepté une recommandation à l'effet que les activités répondant aux priorités définies par le plan stratégique devaient être financées à la fois par les ressources ordinaires et les autres ressources, et que les ressources ordinaires ne devaient pas être employées pour couvrir des coûts afférents à des programmes en principe financés par les autres ressources, ce qui revenait à subventionner ceux-ci, le PNUD a établi des règles de recouvrement des coûts prévoyant que les dépenses des unités du siège et des bureaux de pays consacrées à l'exécution de programmes financés par les autres ressources doivent être intégralement recouvrées.

55. Le PNUD fait tout son possible pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés par les bureaux de pays et les unités du siège pour les programmes et projets financés par les autres ressources, ainsi que le coût des services rendus à d'autres entités des Nations Unies. Il s'attache ainsi à recouvrer le coût des services d'appui fournis par lui, qui ne doit pas grever le budget biennal d'appui.

56. Le tableau 3 indique, pour 2010, l'origine et l'emploi des recettes provenant du recouvrement des coûts.

Tableau 3  
**Recouvrement des coûts, 2010**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Exécution de programmes et projets</i>	<i>Services d'appui fournis à titre remboursable</i>	<b>Total</b>
<b>Recettes</b>			
Frais généraux de gestion/services d'appui à l'exécution	237		<b>237</b>
Services communs		107	<b>107</b>
Services fournis à titre remboursable à d'autres entités	11	31	<b>42</b>
Intérêts	8		<b>8</b>
Commissions d'administrateur délégué	5		<b>5</b>
Recettes diverses	24		<b>24</b>
<b>Total, recettes</b>	<b>285</b>	<b>138</b>	<b>423</b>
<b>Dépenses</b>			
Dépenses de personnel	142	31	<b>173</b>
Frais généraux de fonctionnement	78	93	<b>171</b>
<b>Total, dépenses</b>	<b>220</b>	<b>124</b>	<b>344</b>

57. Le montant total des recettes provenant du recouvrement des coûts a augmenté de 7 %, passant de 394 millions de dollars en 2009 à 423 millions de dollars en 2010. Le total des dépenses a quant à lui augmenté de 8 %, passant de 318 millions de dollars à 344 millions de dollars. Le total de 285 millions de dollars indiqué dans le tableau 3 pour les recettes provenant du recouvrement des coûts afférents à l'exécution de programmes et de projets comprend 237 millions de dollars pour le recouvrement du coût de services généraux de gestion et d'appui fournis à des fonds d'affectation spéciale ou dans le cadre de la formule de partage des coûts qui n'entrent pas dans le calcul du total des recettes diverses figurant parmi les autres ressources. Le projet de budget d'appui pour 2010-2011 (DP/2010/3) prévoyait un certain nombre de dérogations aux règles de recouvrement des coûts. En 2010, le PNUD a consenti deux autres dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion et d'appui : i) il n'a déduit aucune commission de sa contribution au financement du Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti; ii) il n'a prélevé qu'une commission de 4 % sur sa contribution au Fonds d'affectation spéciale régional multidonateurs pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et au changement climatique, administré par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

#### **D. Solde inutilisé des autres ressources**

58. À la fin de 2010, le solde inutilisé des autres ressources s'élevait à 4,49 milliards de dollars, soit 1 % de moins que le chiffre relevé à la fin de 2009 (4,55 milliards de dollars). Ce solde représente 89 % du solde inutilisé de l'ensemble des ressources. Il comprend 2,49 milliards de dollars (2,48 milliards de dollars en 2009) de recettes provenant du partage des coûts, 1,14 milliard de dollars

provenant de fonds d'affectation spéciale (1,19 milliard de dollars en 2009) et 0,84 milliard de dollars (0,86 milliard de dollars en 2009) de recettes provenant de la prestation de services à titre remboursable; le restant (0,2 milliard de dollars, comme en 2009) provient des contributions de contreparties en espèces des gouvernements. L'emploi d'environ 76 % du total des autres ressources était entièrement programmé au 31 décembre 2010; l'utilisation des ressources ainsi programmées s'étale sur plusieurs années.

59. Le montant des liquidités relevé en fin d'année dépend de l'échelonnement du paiement des contributions. En 2010, les contributions aux autres ressources reçues au quatrième trimestre ont représenté 41 % du total de ces contributions. Par exemple, le PNUD a reçu au quatrième trimestre 60 % (144 millions de dollars) du total (238 millions de dollars) des contributions afférentes au programme pour l'Afghanistan et 50 % (59 millions de dollars) du montant total (117 millions de dollars) pour 2010 des contributions au programme pour le Soudan. Ces rentrées de fonds tardives influent sur le montant des soldes inutilisés constaté en fin d'année.

60. Le Règlement financier du PNUD prévoit que le coût des activités financées par prélèvement sur les autres ressources doit être intégralement provisionné conformément aux accords de partenariat en vigueur. Tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement. Les liquidités sont affectées à des fins déterminées, et il est interdit de fusionner ou de réaffecter les soldes des comptes de projets ou de traiter les ressources comme étant fongibles aux fins des engagements ou décaissements. De plus, des règles statutaires imposent le maintien de certains soldes, comme la réserve opérationnelle. Certains soldes sont réservés pour le provisionnement de charges futures (subventions de prime au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service) ou pour des opérations courantes telles que la couverture des dettes à court terme.

61. Le PNUD considère que le total des soldes inutilisés est raisonnable eu égard à son cycle de programmation ainsi qu'à son mandat et au cadre de gouvernance, approuvé par le Conseil d'administration et défini dans le Règlement financier et les règles de gestion financière. Toutefois, pour l'avenir, le PNUD s'attachera à définir un cadre de ressources intégré, dans le but de mieux coordonner les emplois des ressources de base et des autres ressources. Ce cadre donnera une vue globale des ressources de base et des autres ressources, dont les emplois seront présentés dans un budget intégré combinant le budget institutionnel et le budget opérationnel. Cette intégration devrait permettre une orientation stratégique plus rigoureuse de la planification et de l'affectation des ressources et du suivi de leur emploi; elle devrait permettre aussi de mieux répartir les ressources en fonction des résultats attendus.

## E. Divers

### *Programme des Volontaires des Nations Unies*

62. En 2010, 7 765 Volontaires, de 158 nationalités, ont été employés dans le cadre du Programme; ces volontaires ont travaillé dans 132 pays, le nombre total des affectations étant de 7 960. Le coût du Programme (235 millions de dollars) a été imputé aux ressources ordinaires. Les dépenses ont été couvertes à raison de 9 % par les contributions directes au Programme des Volontaires (contributions au Fonds bénévole spécial, contributions au titre du partage des coûts, contributions à des fonds d'affectation spéciale et participation à des activités autofinancées). Le restant

des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des programmes de l'ONU et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont le PNUD.

*Programme des administrateurs associés*

63. En 2010, des administrateurs associés ont été mis à la disposition du PNUD par 24 gouvernements ayant conclu avec lui des accords à cet effet. Au 31 décembre 2010, le PNUD administrait 364 administrateurs associés et 39 assistants spéciaux de coordonateurs résidents, contre 350 et 29, respectivement, au 31 décembre 2009. Parmi ces 403 administrateurs associés et assistants spéciaux, 224 ont été affectés à des unités du PNUD ou de fonds affiliés à celui-ci, les 179 postes restants d'administrateur associé étant administrés par le PNUD pour le compte d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires de développement. Parmi les administrateurs associés et assistants spéciaux affectés à des unités du PNUD ou de fonds affiliés au PNUD, 57 (24 %) ont travaillé à New York ou dans d'autres villes sièges.

64. Les contributions reçues par le PNUD pour le financement du Programme des administrateurs associés se sont chiffrées en 2010 à 45 millions de dollars, contre 57 millions de dollars en 2009. Les dépenses consacrées par le PNUD au Programme, y compris les dépenses d'appui, se sont élevées en 2010 à 52 millions de dollars, contre 47 millions de dollars en 2009. Le solde inutilisé des ressources affectées au Programme se chiffrait à la fin de 2010 à 31 millions de dollars, contre 38 millions de dollars à la fin de 2009 et 28 millions de dollars à la fin de 2008.

*Réserve au titre des bureaux et logements hors siège*

65. En 1979, il a été décidé de constituer une réserve de 25 millions de dollars pour couvrir le coût des bureaux et logements hors siège; cette réserve est destinée à couvrir le coût des logements des fonctionnaires du PNUD recrutés sur le plan international en poste dans les bureaux hors siège et du personnel local rémunéré par le PNUD et, dans des cas exceptionnels, le coût de locaux à usage de bureaux. À la fin de 2010, le solde inutilisé de la réserve se chiffrait à 1,12 million de dollars, contre 0,65 million de dollars à la fin de 2009. Le PNUD examine actuellement ce qu'il y a lieu de faire de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège dans le cadre d'une étude des soldes des comptes spéciaux établis de longue date et des préparatifs de la mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS); des ajustements pourront s'avérer nécessaires au vu des résultats de cette étude.

*Appui budgétaire direct*

66. Par sa décision 2009/24, le Conseil d'administration a accepté en principe que la période de quatre ans commençant en septembre 2009 soit considérée comme une période pilote durant laquelle le PNUD serait autorisé, au cas par cas, à participer, à la demande des pays bénéficiaires, au financement de fonds communs et à l'appui budgétaire sectoriel, dans les limites de son mandat, en fonction de son avantage comparatif et selon les directives figurant dans le document DP/2009/36 et Corr. 1 et 2.

67. Le Conseil d'administration a approuvé en 2009 une demande de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel présentée par le Gouvernement du Burkina

Faso pour des projets portant sur deux domaines prioritaires : la lutte contre le VIH/sida et la promotion des droits de l'homme. Ces deux projets relèvent manifestement de la mission du PNUD. Sa contribution à l'appui budgétaire sectoriel au Burkina Faso s'est chiffrée en 2010 à environ 120 000 dollars. Cet apport représente, pour chacun des deux projets, 1 % des contributions au titre de l'appui budgétaire sectoriel. Ces contributions ont été imputées aux ressources ordinaires et sont largement en deçà de la limite annuelle de 10 % fixée pour les contributions imputées aux ressources de base dans le cadre de la planification des ressources que le Conseil d'administration a approuvée.

## **V. Réforme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies**

68. Outre ses propres activités opérationnelles, le PNUD coordonne dans chaque pays celles des autres organismes des Nations Unies; il continue également d'apporter une contribution essentielle à l'action entreprise pour rendre plus cohérentes les interventions des organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement. Les données disponibles permettent de chiffrer à 1,15 milliard de dollars, contre 1,78 milliard de dollars en 2009, le total des ressources que le PNUD a consacrées à des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, au financement de programmes communs et à des activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies.

### **A. Fonction d'administrateur délégué**

69. Le PNUD continue d'apporter une contribution importante aux activités de programmation communes dans son rôle d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, qu'il exerce pour le compte des autres organismes des Nations Unies s'occupant de développement, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes entrepris en commun par lesdits organismes. Le montant total des contributions à des programmes communs et à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD pour le compte d'autres organismes des Nations Unies s'est chiffré en 2010 à 610 millions de dollars, contre 1,25 milliard de dollars en 2009. Cette diminution contredit la tendance à la hausse constatée précédemment et ramène le total des contributions reçues en dessous de la moyenne de 714 millions de dollars enregistrée pour les sept dernières années. Elle résulte à la fois du ralentissement de l'activité économique mondiale et de la baisse des contributions aux trois principaux fonds d'affectation spéciale multidonateurs : le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Fonds du Programme « Unis dans l'action » et le Fonds commun d'aide humanitaire au Soudan. Deux de ces fonds, dont les ressources sont intégralement affectées, seront clos dans les prochaines années. Le montant total des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs en tant qu'administrateur délégué par tous les organismes participants a atteint en 2010 969 millions de dollars, dont 357 millions de dollars (283 millions de dollars en 2009) transférés au PNUD pour le financement de ses programmes. Ces transferts de fonds ont porté sur une partie du solde inutilisé (1,23 milliard de dollars).



## **B. Appui à d'autres organismes des Nations Unies**

70. Les bureaux de pays du PNUD fournissent un appui opérationnel à d'autres organismes des Nations Unies. Les fonds affectés à ces services d'appui sont portés aux comptes de compensation pour services rendus à d'autres organismes; le total des ces fonds s'est chiffré en 2010 à 531 millions de dollars, soit un peu plus qu'en 2009 (528 millions de dollars).

## **C. Coordination des activités de développement des Nations Unies**

71. Le PNUD joue un rôle important dans la coordination des activités de développement des Nations Unies et dans celle des activités d'aide au développement entreprises dans les pays. Les dépenses afférentes à la coordination des activités de développement des Nations Unies, qui se sont chiffrées en 2010 à 126 millions de dollars, sont imputées à la fois aux ressources ordinaires (94 millions de dollars) et aux autres ressources (32 millions de dollars). Le PNUD invite les États Membres à continuer de soutenir financièrement ces activités.

## **D. Mesures de sécurité prescrites par l'ONU**

72. Par sa décision 2010/1, le Conseil d'administration a accepté la proposition de l'Administratrice tendant à ce qu'il l'autorise à titre exceptionnel, pour 2010-2011, à prélever un montant supplémentaire de 30 % (17,4 millions de dollars) sur la provision de 58 millions de dollars de ressources ordinaires disponibles pour le financement des mesures de sécurité prescrites par l'ONU.

73. La somme de 58 millions de dollars mentionnée ci-dessus a été calculée en déduisant des 85 millions de dollars réservés pour le financement en 2010-2011 des mesures de sécurité prescrites par l'ONU le solde du montant précédemment imputé aux autres ressources (25 millions de dollars) et un crédit de 2 millions de dollars pour surfacturation des services rendus par le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU durant l'exercice précédent. En 2010, le PNUD a consacré aux mesures de sécurité prescrites par l'ONU des dépenses totalisant 33 millions de dollars (39 millions de dollars en 2009), dont 11 millions de dollars imputés aux autres ressources (10 millions de dollars en 2009). Les dépenses de 2010 (33 millions de dollars) comprennent 17 millions de dollars (21 millions de dollars en 2009) pour le programme de coordination des services de sécurité des bureaux extérieurs et 16 millions de dollars (18 millions de dollars en 2009) pour des études de conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle entreprises dans les bureaux de pays et des investissements de mise aux normes intéressant les bureaux de pays et le siège.

## **VI. Mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)**

74. L'adoption des normes IPSAS, rendue obligatoire par la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, est un moyen essentiel d'accroître la transparence des

rapports financiers, de mieux faire respecter le principe de responsabilité et de promouvoir la bonne gouvernance. La mise en application des normes IPSAS contribuera à la transparence en imposant une présentation et une comptabilisation plus complètes des éléments de l'actif et du passif et en améliorant la gestion, le contrôle et la présentation des actifs financiers et non financiers. Les dépenses de personnel et les charges connexes telles que celles afférentes au paiement des jours de congé annuel accumulés et aux subventions de prime au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service pourront être intégralement constatées, et imputées aux sources de financement des activités qui y donnent lieu.

75. Le PNUD compte mettre les normes IPSAS en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, comme prévu. Dans le cadre du programme de préparatifs à l'adoption des normes IPSAS, le PNUD a déjà aligné la plupart de ses règles sur les nouvelles normes, arrêté les modifications à apporter à ses systèmes et entrepris la transition et le processus de gestion du changement, qui consiste notamment à sensibiliser et initier le personnel aux nouvelles normes et à organiser les formations requises.

76. Par sa décision 2008/1, le Conseil d'administration avait ouvert pour 2008-2009 un crédit de 9 millions de dollars, imputé aux ressources ordinaires, pour couvrir le coût de l'adoption des normes IPSAS, alors prévue pour la fin de 2009. Le PNUD a consacré pendant l'exercice 2008-2009 5,2 millions de dollars aux préparatifs de l'adoption des normes IPSAS. Par sa décision 2010/1, le Conseil d'administration a ouvert pour 2010-2011 des crédits totalisant 13 millions de dollars pour les activités liées à l'adoption des normes IPSAS, dont 11 millions de dollars pour les dépenses non renouvelables afférentes à des activités telles que l'élaboration des nouvelles règles, la configuration des systèmes, l'établissement de rapports et la formation de tout le personnel concerné. Les 2 millions de dollars restants ont servi à financer pour six mois les postes supplémentaires que nécessite le surcroît de travail lié à l'adoption des normes IPSAS. Il s'avère que ces postes devront être maintenus. Le PNUD a consacré en 2010 1,8 million de dollars aux préparatifs de l'adoption des normes IPSAS.

77. Afin de pouvoir contrôler avec un maximum d'efficacité le respect des normes IPSAS, le PNUD est en train de mettre sur pied un centre de services commun qui déchargera les bureaux de pays des fonctions les plus complexes que comporte l'application des normes IPSAS et leur fournira les services d'appui dont ils peuvent avoir besoin pour passer aux normes IPSAS et les appliquer ensuite régulièrement. La décision de centraliser ces fonctions a été prise sur la base d'une analyse de rentabilité qui a montré que la centralisation des fonctions les plus complexes était la solution la plus efficace. La décision de créer le centre de services commun et le choix de son lieu d'implantation se sont appuyés sur une étude exhaustive réalisée par un cabinet-conseil. Les principaux critères du choix du lieu d'implantation étaient la possibilité de disposer de personnel qualifié et le facteur coût. Des négociations sont en cours avec le gouvernement du pays où se trouve la ville retenue. Le centre de services commun devrait être en état de fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## VII. Fonds administrés par le PNUD

78. Le tableau 5 a) de l'additif au présent document (DP/2011/33/Add.1) contient des données détaillées sur les fonds administrés par le PNUD.

### A. Fonds d'équipement des Nations Unies

79. En 2010, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) a financé des activités dans 40 des 49 pays les moins avancés, en concentrant son attention sur les pays en situation postconflictuelle. Les contributions au Fonds se sont chiffrées à 38 millions de dollars en 2010, contre 35 millions de dollars en 2009. Ce montant est le résultat net d'une légère diminution des ressources ordinaires, dû aux fluctuations de change, d'une baisse notable de la contribution de l'un des principaux donateurs, due à la crise financière, et d'une forte augmentation du total des autres ressources. Les perspectives de financement du Fonds restent favorables, en particulier en ce qui concerne le volume et la diversification des autres ressources.

80. Le montant total des dépenses consacrées aux programmes est resté le même qu'en 2009, soit 40 millions de dollars (dont 44 % de dépenses imputées aux ressources ordinaires). Toutes les dépenses afférentes aux programmes ont porté sur des activités entreprises conjointement avec le PNUD. Le FENU a en outre consenti des prêts d'un montant total de 230 000 dollars à des établissements de microcrédit du Timor-Leste (il a par ailleurs accordé pour 10 millions de dollars de subventions, comprises dans le total des dépenses indiqué plus haut). Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU (ressources de base et autres ressources) est resté le même qu'en 2009, soit 25 millions de dollars. Le FENU a donc pu obtenir les résultats de développement et de gestion et les résultats financiers prévus sans entamer ses liquidités.

81. Le total de 40 millions de dollars indiqué pour les dépenses afférentes aux programmes ne comprend pas la somme de 3 millions de dollars allouée au FENU par le PNUD en application de la décision 2007/34 du Conseil d'administration. Cette somme, entièrement dépensée par le FENU, a été comptabilisée séparément par le PNUD et figure dans ses états financiers. De plus, un crédit de 10 millions de dollars est inscrit au budget d'appui biennal du PNUD pour 2010-2011 au titre de la couverture des dépenses de gestion du FENU.

### B. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

82. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a été absorbé par ONU-Femmes avec effet au 2 juillet 2010. Toutefois, étant donné que la résolution 64/289 de l'Assemblée générale portant création d'ONU-Femmes prévoyait que cet organisme ne deviendrait opérationnel que le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les explications et chiffres figurant dans les paragraphes qui suivent portent sur la totalité de l'année 2010.

83. UNIFEM apporte une assistance financière et technique pour la réalisation de programmes et stratégies innovants ayant pour but de favoriser l'autonomisation des femmes et la parité. Ayant dans toutes ses activités pour souci premier de promouvoir les droits fondamentaux des femmes, UNIFEM a concentré son action

sur quatre domaines stratégiques : a) la réduction des taux de pauvreté parmi les femmes; b) la lutte contre la violence à l'égard des femmes; c) la lutte contre la propagation du VIH/sida parmi les femmes et les filles; et d) la réalisation de l'objectif de l'égalité des sexes dans un contexte de gouvernance démocratique, en temps de paix comme en temps de guerre.

84. Le total des contributions à UNIFEM s'est chiffré en 2010 à 171 millions de dollars, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2009 (165 millions de dollars). Le montant des contributions volontaires a augmenté de 13 millions de dollars (21 %), et celui des contributions au titre du partage des coûts de 6 millions de dollars (8 %), mais celles aux fonds d'affectation spéciale rattachés à UNIFEM ont diminué de 12 millions de dollars (43 %).

85. Les dépenses d'UNIFEM consacrées aux programmes ont augmenté en 2010 de 56 millions de dollars (46 %), pour atteindre 179 millions de dollars (123 millions de dollars en 2009). Les dépenses imputées aux ressources ordinaires ont quant à elles atteint en 2010 80 millions de dollars, contre 49 millions de dollars en 2009, soit une augmentation de 31 millions de dollars (63 %). Les dépenses couvertes par les contributions au titre du partage des coûts se sont chiffrées à 71 millions de dollars, contre 53 millions de dollars en 2009, soit une augmentation de 18 millions de dollars (32 %). Enfin, les dépenses financées par les fonds d'affectation spéciale rattachés à UNIFEM ont augmenté de 8 millions de dollars, pour atteindre 29 millions de dollars, soit une augmentation de 39 % par rapport aux 21 millions de dollars enregistrés en 2009.

Au 31 décembre 2010, le solde inutilisé des ressources d'UNIFEM se chiffrait à 206 millions de dollars, soit 22 millions de dollars de moins que le solde de 228 millions de dollars constaté au 31 décembre 2009. Ce solde est entièrement préaffecté à des budgets de projets approuvés. Le montant de la réserve opérationnelle d'UNIFEM a été revu en application de la décision 97/4 du Conseil d'administration et porté de 20 millions de dollars au 31 décembre 2009 à 21 millions de dollars au 31 décembre 2010.

## Annexe I

## Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD

## A. État des recettes et des dépenses de 2010 et chiffres correspondants de 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<i>Total<sup>e</sup></i>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>+/- (%)</b>
<b>Recettes</b>												
Contributions	967 132	1 013 599	-5	4 311 319	4 129 137	4	209 235	199 738	5	<b>5 487 686</b>	<b>5 342 474</b>	<b>3</b>
<i>Moins</i> : Virement au budget d'appui biennal	(9 632)	(8 671)	-11	-	-		-	-	-	<b>(9 632)</b>	<b>(8 671)</b>	<b>-11</b>
<b>Montant net des contributions</b>	<b>957 500</b>	<b>1 004 928</b>	<b>-5</b>	<b>4 311 319</b>	<b>4 129 137</b>	<b>4</b>	<b>209 235</b>	<b>199 738</b>	<b>5</b>	<b>5 478 054</b>	<b>5 333 803</b>	<b>3</b>
Intérêts créditeurs	14 165	10 173	39	103 661	92 306	12	1 438	2 127	-32	<b>119 264</b>	<b>104 606</b>	<b>14</b>
Autres recettes (montant net)	48 084	38 480	25	297 127	297 389	-	11 495	16 678	-31	<b>356 706</b>	<b>352 547</b>	<b>1</b>
<b>Total, recettes</b>	<b>1 019 749</b>	<b>1 053 581</b>	<b>-3</b>	<b>4 712 107</b>	<b>4 518 832</b>	<b>4</b>	<b>222 168</b>	<b>218 543</b>	<b>2</b>	<b>5 954 024</b>	<b>5 790 956</b>	<b>3</b>
<b>Dépenses</b>												
Développement	626 849			4 092 353			219 564			<b>4 938 766</b>		
Coordination des activités de développement des Nations Unies	93 752			31 705			-			<b>125 457</b>		
Gestion	224 082			271 771			22 226			<b>518 079</b>		
Activités entreprises à des fins spéciales	43 430			176 908			-			<b>220 338</b>		
Dépenses diverses	87 733			101 795			140			<b>189 668</b>		
<b>Total, dépenses</b>	<b>1 075 846</b>	<b>1 166 574</b>	<b>-8</b>	<b>4 674 532</b>	<b>4 177 244</b>	<b>12</b>	<b>241 930</b>	<b>182 988</b>	<b>32</b>	<b>5 992 308</b>	<b>5 526 806</b>	<b>8</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(56 097)</b>	<b>(112 993)</b>	<b>50</b>	<b>37 575</b>	<b>341 588</b>	<b>-89</b>	<b>(19 762)</b>	<b>35 555</b>	<b>-156</b>	<b>(38 284)</b>	<b>264 150</b>	<b>-114</b>
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal précédent	596	15 682	-96	-	-	-	-	-	-	<b>596</b>	<b>15 682</b>	<b>-96</b>
Soldes des virements au crédit ou au débit des réserves	(16 000)	(14 000)	-14	(2 000)	(5 000)	60	(1 390)	(6 910)	80	<b>(19 390)</b>	<b>(25 910)</b>	<b>25</b>
Remboursements aux donateurs et solde des virements au crédit ou au débit d'autres fonds	(48)	(32 879)	100	(99 062)	(85 878)	-15	(799)	(2 098)	62	<b>(99 909)</b>	<b>(120 855)</b>	<b>17</b>

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<b>Total<sup>a</sup></b>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>+/- (%)</b>
Ajustements des réserves et des soldes des fonds								1 982	-	-	<b>1 982</b>	-
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier	354 412	498 602	-29	4 550 006	4 299 296	6	280 690	252 161	11	<b>5 185 108</b>	<b>5 050 059</b>	<b>3</b>
<b>Soldes au 31 décembre</b>	<b>282 863</b>	<b>354 412</b>	<b>-20</b>	<b>4 486 519</b>	<b>4 550 006</b>	<b>-1</b>	<b>258 739</b>	<b>280 690</b>	<b>-8</b>	<b>5 028 121</b>	<b>5 185 108</b>	<b>-3</b>

Source : Tableau 1 a), DP/2011/33/Add.1.

<sup>a</sup> Y compris les dépenses afférentes aux services d'appui à la gestion.

## B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2010, et chiffres correspondants de 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<b>Total</b>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>+/- (%)</b>
<b>Actif</b>												
Encaisse	53 904	25 929	108	30	34	-12	3 554	6 404	-45	<b>57 488</b>	<b>32 367</b>	<b>79</b>
Liquidités et investissements – fonds fiduciaires	847 956	1 324 804	-36							<b>847 956</b>	<b>1 324 804</b>	<b>-36</b>
Lettres de crédit des gouvernements				49 195	108 460	-55				<b>49 195</b>	<b>108 460</b>	<b>-55</b>
Placements détenus pour :												
Réserve opérationnelle	238 000	222 000	7							<b>238 000</b>	<b>222 000</b>	<b>7</b>
Provisionnement des charges afférentes au régime d'assurance maladie après la cessation de service	429 268	373 276	15							<b>429 268</b>	<b>373 276</b>	<b>15</b>
Ressources ordinaires	142 746	602 527	-76	7 230	492 446	-99	361 807	343 405	5	<b>511 783</b>	<b>1 438 378</b>	<b>-64</b>
Autres ressources	4 688 388	4 266 293	10							<b>4 688 388</b>	<b>4 266 293</b>	<b>10</b>
Régime d'assurance maladie	48 283	45 073	7							<b>48 283</b>	<b>45 073</b>	<b>7</b>
<b>Total partiel, placements</b>	<b>5 546 685</b>	<b>5 509 169</b>	<b>1</b>	<b>7 230</b>	<b>492 446</b>	<b>-99</b>	<b>361 807</b>	<b>343 405</b>	<b>5</b>	<b>5 915 722</b>	<b>6 345 020</b>	<b>-7</b>
<b>Total des liquidités, lettres de crédit et placements</b>	<b>6 448 545</b>	<b>6 859 902</b>	<b>-6</b>	<b>56 455</b>	<b>600 940</b>	<b>-91</b>	<b>365 361</b>	<b>349 809</b>	<b>4</b>	<b>6 870 361</b>	<b>7 810 651</b>	<b>-12</b>
Avances des gouvernements et agents d'exécution	11 834	22 269	-47	135 297	125 452	8	1 050	668	57	<b>148 181</b>	<b>148 389</b>	<b>-</b>
Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance	17 371	29 017	-40	29 340	24 167	21	1 685	1 286	31	<b>48 396</b>	<b>54 470</b>	<b>-11</b>
Sommes dues au PNUD au titre des ressources de base				4 730 611	4 378 995	8		4 810		<b>4 730 611</b>	<b>4 383 805</b>	<b>8</b>
Sommes dues au PNUD au titre des autres ressources	42 763	118 644	-64							<b>42 763</b>	<b>118 644</b>	<b>-64</b>
Sommes dues au PNUD au titre du compte courant de l'UNOPS, du FNUAP et de l'ONU	185 668	-								<b>185 668</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<b>Total</b>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>+/- (%)</b>
Intérêts courus	29 897	34 360	-13	22 199	21 742	2	2 474	2 394	3	<b>54 570</b>	<b>58 496</b>	<b>-7</b>
Prêts							5 169	5 168		<b>5 169</b>	<b>5 168</b>	<b>-</b>
Immobilisations spéciales	1 570	1 570	-	1	-					<b>1 571</b>	<b>1 570</b>	<b>-</b>
Réserve pour les bureaux et logements hors siège				34 741	34 844	-				<b>34 741</b>	<b>34 844</b>	<b>-</b>
<b>Total, actif</b>	<b>6 737 648 7 065 762</b>		<b>-5</b>	<b>5 008 644 5 186 140</b>		<b>-3</b>	<b>375 739 364 135</b>		<b>3 12 122 031 12 616 037</b>			<b>-4</b>
<b>Passif</b>												
Avances à des gouvernements et des agents d'exécution	1 213	2 267	-46	8 601	16 087	-47	907	850	7	<b>10</b>	<b>19 204</b>	<b>-44</b>
Engagements non réglés	37 617	53 313	-29	213 131	239 539	-11	9 104	6 734	35	<b>259 1</b>	<b>299 586</b>	<b>-13</b>
Comptes créditeurs	120 488	127 217	-5	138 138	135 242	2	26 119	5 634	361	<b>284 1</b>	<b>268 093</b>	<b>6</b>
Sommes dues aux comptes des autres ressources et des fonds	4 730 524	4 383 806	8							<b>4 730 524</b>	<b>4 383 806</b>	<b>8</b>
Sommes dues aux comptes des ressources de base par le compte des autres ressources et les fonds				8 200	93 187	-91	34 563	25 457	36	<b>42 763</b>	<b>118 644</b>	<b>-64</b>
Sommes dues au compte courant de l'UNOPS, du FNUAP et de l'ONU	-	163 502								<b>-</b>	<b>163 502</b>	
Passif non exigible – fonds détenus en fiducie	895 389	1 383 254	-35							<b>895 389</b>	<b>1 383 254</b>	<b>-35</b>
Passif non exigible – charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	429 269	373 276	15							<b>429 269</b>	<b>373 276</b>	<b>15</b>
Autres éléments de passif	715	1 145	-38	16 060	16 079	-	707	561	26	<b>17 482</b>	<b>17 785</b>	<b>-2</b>
<b>Total, passif</b>	<b>6 215 215 6 487 780</b>		<b>-4</b>	<b>384 130 500 134</b>		<b>-23</b>	<b>71 400 39 236</b>		<b>82 6 670 745 7 027 150</b>			<b>-5</b>
<b>Réserves et soldes des fonds</b>												
Réserve opérationnelle	238 000	222 000	7	109 995	108 000	2	45 600	44 209	3	<b>393 595</b>	<b>374 209</b>	<b>5</b>
Fonds de dotation				3 000	3 000					3 000	3 000	-
Réserve pour les bureaux et logements hors siège (montant autorisé)				25 000	25 000					25 000	25 000	-
Réserves spéciales d'équipement en capital	1 570	1 570								1 570	1 570	-



	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>			<i>Fonds</i>			<b>Total</b>		
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>+/- (%)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>+/- (%)</b>
Solde inutilisé des ressources	282 863	354 412	-20	4 486 519	4 550 006	-1	258 739	280 690	-8	<b>5 028 121</b>	<b>5 185 108</b>	<b>-3</b>
Solde inutilisé des ressources et réserves spéciales d'équipement	284 433	355 982	-20	4 486 519	4 550 006	-1	258 739	280 690	-8	<b>5 029 691</b>	<b>5 186 678</b>	<b>-3</b>
<b>Total du passif, des réserves et du solde inutilisé des ressources</b>	<b>6 737 648</b>	<b>7 065 762</b>	<b>-5</b>	<b>5 008 644</b>	<b>5 186 140</b>	<b>-3</b>	<b>375 739</b>	<b>364 135</b>	<b>3</b>	<b>12 122 031</b>	<b>12 616 037</b>	<b>-4</b>